

## Doit-on remplacer son permis de conduire rose cartonné par un nouveau modèle ?

### Dématérialisation du permis de conduire – 20 mars 2024

Le ministre de l'intérieur a annoncé le 14 février 2024 [la généralisation de l'application France Identité et l'arrivée du permis de conduire numérique dans France Identité](#) .

Vous pouvez désormais [importer votre permis dans l'application France Identité](#) .

Les informations présentées dans cette page restent d'actualité et seront modifiées dès publication d'un texte modificateur.

Votre permis de conduire (titre de conduite) pliant 3 volets « rose cartonné » **restera valable jusqu'au 19 janvier 2033**.

Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement.

La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS :

- [Demander en ligne le remplacement du permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné »](#)  
Téléservice

### Permis de conduire

#### Attestation et brevet de sécurité routière

[Attestation de sécurité routière \(ASR\)](#)

[Attestation scolaire de sécurité routière \(ASSR\)](#)

[Brevet de sécurité routière \(BSR\), catégorie AM du permis de conduire](#)

#### Permis moto

[Permis A1 \(permis 125 cm3\)](#)

[Permis A2 \(- de 35 kw\)](#)

[Permis A \(+ de 35 kw\)](#)

#### Permis B (voiture ou quadricycle lourd)

[Apprentissage anticipé de la conduite à partir de 15 ans \(AAC\)](#)

[Conduite encadrée à partir de 16 ans](#)

[Conduite supervisée à partir de 18 ans](#)

[Permis B : voiture ou camionnette](#)

[Permis B en candidat libre](#)

[Permis B1 : quadricycle lourd à moteur](#)

[Permis BE : voiture avec remorque \(voiture + remorque > 4250 kg\)](#)

#### Permis pour le transport de marchandises et de personnes

[Permis C \(+ de 3,5 t\)](#)

[Permis CE \(+ de 3,5 t avec remorque\)](#)

[Permis C1 \(entre 3,5 t et 7,5 t\)](#)

[Permis C1E \(entre 3,5 t et 7,5 t avec remorque\)](#)

[Permis D \(transport + de 8 passagers\)](#)

[Permis DE \(transport + 8 passagers avec remorque\)](#)

[Permis D1 \(transport de 16 passagers maximum\)](#)

[Permis D1E \(transport de 16 passagers maximum avec remorque\)](#)

#### Perte, vol ou détérioration du permis de conduire

[Vol](#)

[Perte](#)

[Détérioration](#)

#### Conduite et santé

[Contrôle médical pour raisons de santé](#)

[Contrôle médical pour renouveler un permis professionnel](#)

[Conduite et handicap](#)

#### Questions – Réponses

- [Doit-on changer son permis de conduire si la photo n'est plus ressemblante ?](#)
- [Quelle est la durée de validité d'un permis de conduire ?](#)
- [Faut-il demander un nouveau permis de conduire en cas de changement de nom ou de prénom ?](#)
- [Faut-il demander un nouveau permis de conduire en cas de changement d'adresse ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

#### Et aussi...

- [Permis de conduire](#)
- [Infractions routières](#)

#### Pour en savoir plus

- [Charger son permis de conduire numérique sur son téléphone](#)  
Source : Ministère chargé de l'intérieur

Où s'informer  
?

- **Centre de Contact Citoyens – Permis de conduire**  
**En ligne**  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>  
**Formulaire de contact en ligne**  
Accès au [formulaire de contact](#)  
**Par téléphone**  
**34 00** (numéro non surtaxé)  
09 70 83 07 07 depuis l'Outre-Mer et l'étranger  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**Textes de  
référence**

- Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire  
Article 8



**Ville de  
Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)*